





L'ARAS JUNOVA poursuit ses collaborations et revoit sa communication

Cette année encore, nous avons mené des actions en vue de renforcer la collaboration interne entre les services de l'ARAS et nos partenaires externes. Tant à l'échelle cantonale que locale, la nécessité de créer des ponts et des synergies dans le but d'améliorer la cohésion sociale est toujours plus palpable.

Ainsi les préparatifs pour démarrer les unités communes entre les Centres sociaux et les Offices régionaux de placement se sont accélérés afin de les mettre en œuvre dans notre région dès 2019. Un groupe de travail a également été créé pour réfléchir à l'adaptation de nos prestations face à la problématique de l'accès au logement, en réponse notamment aux préoccupations des communes; il proposera des orientations courant 2019.

Dans cette édition, nous reviendrons sur les premiers impacts de l'introduction de la RIE III concernant les subsides à l'assurance maladie obligatoire, de même que sur la poursuite du développement de l'offre dans le domaine de l'accueil de jour de l'enfance. Mais démarrons d'emblée par la redynamisation de notre communication qui évolue vers des contenus repensés et ce sur différents supports.

L'ARAS JUNOVA, au cœur de l'action sociale et de l'accueil de jour de l'enfance.

Claude Borgeaud

Directeur de l'ARAS JUNOVA

Communiquons mieux, plus et différemment

Un nouveau dispositif

Après avoir mené une analyse interne de son dispositif de communication, l'ARAS a décidé de remettre à jour les outils actuels et d'en développer de nouveaux pour améliorer la visibilité de ses prestations.

Conscients que le site internet de l'ARAS méritait d'être revu en profondeur, 10 ans après son lancement, nous avons jugé qu'il n'était plus en phase avec les attentes des différents publics. Par ailleurs, les supports papier ayant une durée de vie limitée, l'essentiel passera désormais par le digital qui constituera notre vecteur de communication principal.

Le Conseil Intercommunal a approuvé un plan de communication et un budget correspondant qui se déploiera progressivement au cours de ces deux prochaines années. Il installera également des actions sur le long terme. Le plan prévoit, entre autres, une refonte complète du site internet, lancé à la rentrée de janvier 2019. Dorénavant, place à un recentrage sur les prestations et non plus sur une logique de services séparés les uns des autres. Des thématiques plus larges permettent de guider l'internaute. Le site n'est pas figé et il s'étoffera encore en 2019. Un tutoriel a d'ores et déjà été réalisé spécialement pour présenter l'offre du réseau AJOVAL. Il figure dans la section dédiée à l'accueil de jour de la région d'Orbe-La Vallée.

Transmettre des informations par l'intermédiaire de l'image est une manière éprouvée d'améliorer la compréhension des propos. Dès lors, des capsules-vidéo aborderont bientôt davantage de sujets relatifs à l'action sociale.

Parmi les autres démarches en cours: des infolettres ciblées par groupes (politiques, partenaires, clients, ...); des rencontres-échanges publiques; des présentations des activités sur les différents sites de l'ARAS.

En immersion

La communication fait donc partie des axes forts que nous entendons élaborer et consolider. Cependant, rien de tel qu'une séance d'immersion dans le quotidien de nos collaborateurs pour mieux saisir des réalités parfois moins bien connues.

Nous avons invité les membres du Comité de direction (CODIR) politique de l'ARAS JUNOVA à rencontrer les assistants sociaux et les gestionnaires de dossiers du Centre social régional (CSR) et à les suivre dans leur travail avec les bénéficiaires. Ce genre d'initiative se fait uniquement avec le consentement des personnes suivies. Cela a permis de nourrir les échanges entre représentants politiques et spécialistes, de manière transparente et constructive.



Michel Beetschen, municipal au Chenit et membre du CODIR ARAS JUNOVA, nous livre quelques-unes de ses impressions.

Comment s'est déroulée cette journée et quelles ont été vos impressions ?

MB : Nous avons rencontré avec mes collègues le responsable du CSR JUNOVA qui nous a expliqué le fonctionnement de ce service; un moment de partage très éclairant.

J'ai assisté quant à moi à 2 types d'entretiens. Le premier, de nature plus administrative, consistait à vérifier si le dossier de la personne était complet afin d'en poursuivre le traitement. La deuxième rencontre avait lieu entre une assistante sociale (AS) et un bénéficiaire. La situation, de prime à

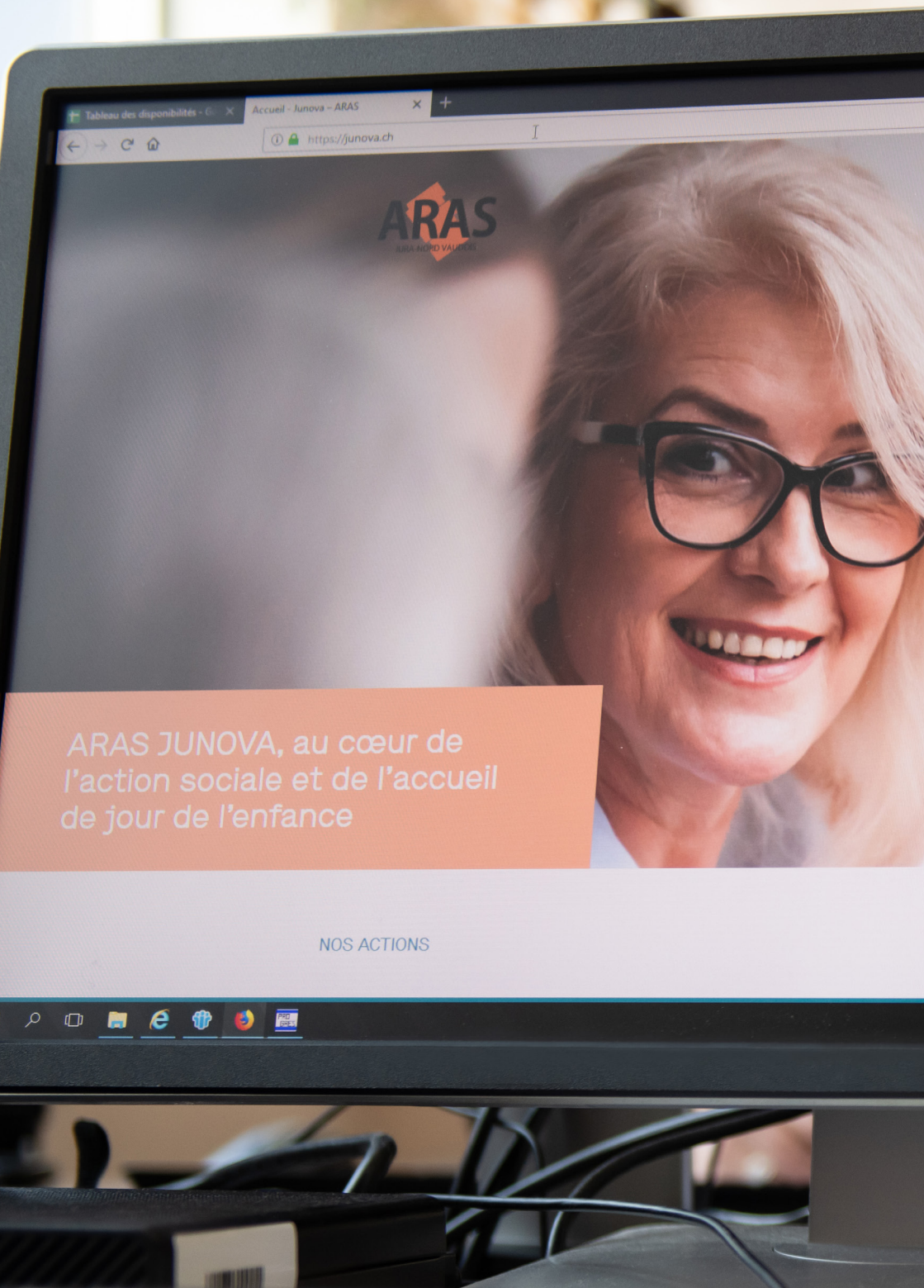
bord assez complexe, requerrait de prendre des renseignements complémentaires en cours d'entretien. Au final, j'ai pu relever le professionnalisme de l'AS qui a su parfaitement mener la discussion, la recentrer sur les objectifs lorsque c'était nécessaire, tout en tenant compte du temps à disposition. Ces entretiens sont des moments intenses, qu'il faut mener de bout en bout sans relâchement. A ce propos, j'ai appris qu'il y avait aussi des moments au sein du CSR pour débriefer certaines situations.

Cela a-t-il changé votre perception du suivi au CSR ou sur les bénéficiaires ?

MB : Cela correspondait à ce que je connaissais, ayant aussi eu une expérience dans le domaine lors de mon travail chez Caritas Vaud, en tant que responsable d'antenne.

Pensez-vous que ce genre d'initiative contribue à une meilleure compréhension de ce qu'est l'action sociale ?

MB : Oui, j'en suis convaincu. Cela permet de mieux saisir les différents niveaux d'intervention et leur contexte. On constate que les situations ne sont pas toutes les mêmes et se rendre compte de comment elles sont traitées concrètement est toujours très instructif.



Comprendre et mieux se comprendre au travers de démarches de ce type est l'objectif poursuivi dans le cadre de ce nouveau dispositif se déployant depuis 2018. Des rencontres thématiques publiques seront ainsi également prévues dès 2019.

RI: le revenu d'insertion est une prestation financière destinée aux personnes dont le revenu financier se situe en dessous du minimum vital défini par les barèmes fixés par le règlement d'application de la loi sur l'action sociale vaudoise (RLASV) et en fonction de la composition du ménage. Selon les cas, l'octroi du **RI** s'accompagne d'une aide à l'insertion sociale et / ou professionnelle. Notamment auprès des personnes de moins de 25 ans où la prestation financière n'est envisagée que dans de très rares situations. De manière générale, le bénéficiaire devra tout mettre en oeuvre pour retrouver son autonomie.

Contribuer au climat serein en dialoguant

Dans les dossiers suivis par nos équipes, le contexte émotionnel peut être fort en fonction des situations. Parfois, il est nécessaire d'apaiser certaines tensions.

Nos collaborateurs sont formés pour mener à bien les entretiens, dans un climat serein. Au quotidien, le dialogue instauré permet de tisser des rapports mutuels de confiance et de poursuivre les objectifs fixés. Pourtant, la présence d'un agent de sécurité à la réception a permis de favoriser davantage les échanges pondérés. Dépêché en alternance sur les sites d'Orbe et d'Yverdon-les-Bains depuis plus d'une année, il participe lui aussi aux efforts pour une bonne communication.

En 2018, le CSR JUNOVA (tous sites confondus) a eu 25'247 visites, soit en moyenne 104 par jour. Durant cette période, sa centrale téléphonique a reçu quant à elle 53'008 appels pour une moyenne de 218 journaliers.



Anthony Schmidt, agent de sécurité, revient pour nous sur son activité au CSR.

Quel est votre rôle au CSR JUNOVA ?

AS. Je fais partie de l'équipe de la réception où, comme mes collègues, j'oriente les clients. J'y assure principalement un rôle de prévention afin d'éviter les escalades verbales pouvant potentiellement aboutir à des comportements plus violents. Cette prévention permet justement de tempérer certaines situations.

Comment faites-vous pour atténuer ces éventuelles tensions ?

AS. Grâce au dialogue qui me permet systématiquement de revenir à un niveau de discussion plus calme. Il faut écouter et expliquer, même si mon rôle n'est pas

d'entrer dans les détails du cas qui sera traité ensuite par les professionnels concernés.

Vous portez un uniforme, comment cela est-il perçu ?

AS. Il y a un effet globalement rassurant. Au départ quelques personnes ont été un peu surprises mais elles ont ensuite très bien compris mon rôle. D'une manière générale, j'ai remarqué au fil des mois une évolution favorable à la réception, avec moins de situations d'agressivité. Porter l'uniforme y contribue en mettant une certaine distance. Nous favoriserons donc toujours le contact et le dialogue.

Comment se passent vos échanges avec les collègues du CSR ?

AS. Je suis totalement intégré à l'équipe de la réception avec qui nous veillons à ce que l'arrivée du client au CSR se passe bien. Les rapports sont aussi excellents avec les collègues des secteurs administratif et social. Ils peuvent m'avertir qu'ils auront un rdv qui pourrait créer des tensions et ils savent que je peux les épauler au cas où. Toutefois, ils ont l'habitude de mener des entretiens et d'apaiser les moments plus tendus. Au final, nous sommes tous là pour que les échanges se passent dans un contexte serein.

Des subsides à l'assurance-maladie renforcés

La réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) pour laquelle les Vaudois se sont prononcés favorablement lors de la votation populaire de 2016, amène aussi des nouveautés sur le plan des assurances sociales.

Depuis le 1^{er} septembre 2018, si le montant payé par le ménage pour ses primes d'assurance-maladie obligatoires est supérieur à 12% de son revenu déterminant, il a le droit à un subside ad hoc ou à un complément au subside qu'il touchait déjà. Ce plafond de 12% est abaissé à 10% au 1^{er} janvier 2019.

RIE III : il s'agit d'une réduction du taux d'imposition des bénéfices des entreprises, dès 2019. La grande majorité des entreprises du canton est concernée par cette baisse d'impôt. Toutefois, les impôts des entreprises dites « à statuts particuliers » augmenteront dans la même proportion. La RIE III est assortie de mesures d'accompagnement en faveur des ménages, dont les subsides précités font partie.

Le Canton a notamment transmis des informations à ce sujet par voie de presse et via son site internet. Les ménages déjà au bénéfice d'un subside ou qui en avaient fait la demande avant cette date n'ont pas eu besoin d'initier de démarches supplémentaires auprès de l'OVAM (Office vaudois de l'assurance maladie). En revanche, le dépôt de nouvelles demandes, qui peuvent être remplies directement en ligne (www.vd.ch/ovam), a toutefois provoqué un afflux conséquent de contacts auprès de nos agences d'assurances sociales.

En 2018, 31'595 habitants du Jura-Nord vaudois ont bénéficié d'un subside.

Personnes au RI

Les personnes bénéficiaires du Revenu d'Insertion (RI), pour qui le montant des subsides ne couvre malgré tout pas celui de leurs primes d'assurance-maladie (LAMAL), continuent de recevoir des conseils de la part de nos collaborateurs.

Ces derniers leur présentent les options possibles pour réduire leurs primes et les accompagnent si nécessaire dans certaines démarches administratives. 2472 personnes ont été contactées à ce titre en 2018.

Focus sur notre conseillère en insertion

Parmi les différents métiers présents à l'ARAS, Sapho Wüthrich exerce aujourd'hui celui de conseillère en insertion (CI). Elle nous explique son rôle au quotidien et les actions menées en 2018.



Sapho Wüthrich, conseillère en insertion (CI)

Pouvez-vous nous éclairer sur votre activité de conseillère en insertion ?

SW. J'exerce d'une part un rôle à la fois de coordination, d'appui logistique mais aussi de personne-ressource, principalement pour les nouveaux collaborateurs pour tout ce qui concerne les questions liées aux stratégies d'insertion. Je mets un accent encore plus particulier sur les personnes n'ayant pas de première formation certifiante et qui sont, par conséquent, fortement pénalisées dans leurs démarches d'insertion. Nous déployons donc des moyens considérables en termes de suivi pour permettre de trouver un projet de formation et assurer ensuite un accompagnement supplémentaire durant la durée de la formation en général avec un partenaire tiers.

Dès lors, j'effectue avec le prestataire une revue régulière des dossiers et j'assure le lien avec le CSR pour toute autre question relative à la prise en charge.

D'autre part je m'occupe de personnes au RI, suivies par l'OCTP, et pour qui une MIS pourrait être nécessaire. A ce stade l'OCTP m'interpelle afin d'en évaluer la faisabilité puis d'en assurer la mise en place et le suivi. J'ai de nombreux contacts auprès de partenaires actifs dans

le domaine de l'insertion, il s'agit alors de trouver la mesure la plus adéquate. Lorsque celle-ci aura démarré, des pointages seront effectués avec le bénéficiaire et un retour sera également fait au curateur.

Quels sont vos rapports avec les prestataires de MIS ?

SW. Les rencontres sont régulières, au moins 2 à 3 fois par an, plus particulièrement au travers de la plateforme MIS du Nord vaudois qui s'occupe de la transition pour les 18-25 ans. Elle réunit aussi mes collègues référents sociaux, ainsi que les représentants du CSR Broye-Vully. Cela nous permet de dresser un état des places disponibles, de définir nos besoins en la matière, d'échanger sur les situations auxquelles nous sommes confrontés, parler des nouvelles mesures ainsi que de toute autre thématique liée à ce domaine.

2018 fut marqué ...

SW. Par le transfert au CSR des dossiers des personnes au RI suivies par l'OCTP pour le volet financier et les prestations concernant le conseil en insertion. Cela s'est passé en deux temps en juin et octobre.

Et l'avenir sera tourné...

SW. Sans doute, vers encore davantage de contacts avec les partenaires externes, notamment en parallèle de la mise en place d'une Unité commune ORP/CSR.

L'Office des curatelles et tutelles professionnelles (OCTP):

« exécute des mandats de protection prononcés par les Justices de paix en faveur de personnes, majeures ou mineures, nécessitant un encadrement social et administratif particulier. » (vd.ch).

Changement récent: avant l'OCTP s'occupait de verser l'aide financière pour les personnes au RI pour lesquelles il avait un mandat. Aujourd'hui, le CSR s'en charge. Le conseiller en insertion du CSR est, quant à lui, sollicité dans le cadre d'un soutien en vue d'adopter une stratégie de réinsertion.

Les mesures d'insertion sociale (MIS)

servent à: rétablir le lien social, préserver la situation économique, se former, recouvrer l'aptitude au placement (art 47, LASV). Elles visent, d'une manière générale, à éviter l'exclusion sociale des personnes au RI. Il existe un catalogue qui répertorie les MIS disponibles.

En bref

Lancement du groupe de travail (GT) sur la problématique du logement.

De par une situation tendue du marché du logement, les loyers abordables pour les revenus modestes restent une denrée rare. C'est pourquoi nous mobilisons des moyens importants pour permettre aux personnes au bénéfice du RI de conserver leur logement.

Le risque de perte du logement est une pré-occupation qui va toutefois au-delà des bénéficiaires du RI et les communes sont interpellées régulièrement pour faire face à des expulsions de locataires. C'est dans cet esprit que les travaux du groupe de travail se sont orientés afin de cibler notre action sur trois volets: la prévention; la gestion de la crise; la stabilisation.

Afin de réfléchir de manière globale à cette thématique et plus spécifiquement au rôle de l'ARAS en la matière, tout en impliquant les acteurs-clés du domaine, un GT a donc été créé et proposera des pistes exploratoires dès 2019. Éclairage complet lors de notre prochaine édition.

Zone Bleue

(Centre d'accueil bas seuil pour personnes toxicodépendantes et leur entourage)

Quelques chiffres sur l'activité 2018 :

Yverdon-les-Bains: 18'500 personnes (dont 18'000 usagers, ainsi que des intervenants du réseau médico-social et des familles) venues sur place, soit 78/jour. Ce chiffre reste stable par rapport à 2017. En outre, on dénombre 1'500 contacts avec des intervenants du réseau médico-social.

Sainte-Croix: 300 consultations en 2018 (400 en 2017). Permanence chaque jeudi de 10h à 12h dans un café de la place, sans rendez-vous, et accompagnements individuels le reste de la journée (43 journées au total en 2018). 100 contacts ont également eu lieu avec le réseau médico-social.

Le commentaire de M. Pierre-Yves Bassin, directeur de Zone Bleue: «Nous constatons que la proportion de femmes rencontrées lors des permanences et des suivis individuels est faible, 36 % à Sainte-Croix et 22 % à Yverdon-les-Bains. Cela montre la difficulté qu'ont les femmes à fréquenter les centres d'accueil et à demander de l'aide. Leurs situations sont particulièrement préoccupantes, d'autant plus qu'elles sont moins visibles.

Nos constats à Sainte-Croix sont une fois encore la pauvreté relationnelle, la fragilité psycho-sociale des personnes rencontrées sur leur lieu de vie. L'éloignement du réseau médico-social complique la demande d'aide et complexifie le suivi».





Organigramme

Conseil intercommunal

Agiez*, Arnex-sur-Orbe*, Ballaigues*, Baulmes, Bavois*, Belmont-sur-Yverdon, Bioley-Magnoux, Bofflens*, Bonvillars, Bretonnières*, Bullet, Chamblon, Champagne, Champvent, Chavannes-le-Chêne, Chavornay*, Chêne-Pâquier, Cheseaux-Noréaz, Concise, Corcelles-Près-concise, Cronay, Croy*, Cuarny, Démoret, Donneloye, Ependes, Fiez, Fontaines-sur-Grandson, Giez, Grandevent, Grandson, Juriens*, L'Abbaye*, L'Abergement*, La Praz*, Le Chenit*, Le Lieu*, Les Clées*, Lignerolle*, Method, Mauborget, Molondin, Montagny-près-Yverdon, Montcherand*, Mutrux, Novalles, Onnens, Orbe*, Orges, Orzens, Pomy, Premier*, Provence, Rances*, Romain-môtier-Envy*, Rovray, Sainte-Croix, Sergey*, Suchy, Suscévaz, Tévenon, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Montagny, Valeyres-sous-Rances*, Valeyres-sous-Ursins, Vallorbe*, Vaulion*, Villars-Epeney, Vugelles-la Mothe, Vuiteboeuf, Yverdon-les-Bains, Yvonand.

Françoise Messer, Présidente
Municipale Le Lieu

Pascal Montandon, Vice-président
Municipal Orzens

Sophie Dumoulin, Secrétaire
Municipale L'Abergement

Comité de direction

Jovanka Favre**, Municipale Chavornay
Nathalie Gigandet, Municipale Grandson
Michel Beetschen**, Municipal Le Chenit
Roland Brouze**, Municipal Vallorbe
Olivier Guignard, Municipal Sainte-Croix
Alexandre Lecourtier, Municipal Yvonand
Roland Stalder**, Municipal Valeyres-sous-Rances

Jean-Claude Ruchet, Président
Municipal Yverdon-les-Bains
Luiz De Souza**, Vice-président
Municipal Orbe

Direction ARAS JUNOVA

Claude Borgeaud, Directeur ARAS JUNOVA
Nathalie Lungo-Tuchschnid, Assistance direction
Christophe Milardi, Centre social régional
Catherine Falquet, Agences d'assurances sociales
Catherine Müller, Accueil de jour de l'enfance

Antonietta De Rosa Favre,
Ressources humaines
Ludovic Dubach,
Qualité et projets
Sandrine Monney,
Finances

2018 en quelques chiffres

Centre social régional (CSR)

Suivi total des dossiers: (dont: 20% de 18-25 ans; 17% de familles monoparentales; + 0.75 % de suivi par rapport à 2017).....**3'202**
Revenu d'insertion (RI): entrées dans le dispositif.....**713**
RI: sorties du dispositif (dont / motif: 6% départ; 32% emploi; 24% défaut de collaboration; 33% au bénéfice d'autres prestations)**726**
Nombre de mesures d'insertion sociale (MIS):**837**
Nouveaux «FORJAD»: nombre d'entrées en formation de jeunes adultes 18-25 ans:**35**
RI: prestations financières brutes versées CHF:**54'186'801**
RI: remboursements (dont rétroactifs prestations d'assurances sociales et restitutions des indus) CHF:**7'911'326**
RI: prestations financières nettes à la charge de la facture sociale CHF:**46'275'475**

Agence d'assurances sociales (AAS)

PC Familles: demandes déposées**414**
PC Familles: nombre de factures de remboursement de frais de santé**14'811**
nombre de factures de remboursement de frais de garde.....**4'280**

Zone Bleue

Subvention des communes via l'ARAS JUNOVA CHF:**143'727**

RH ARAS JUNOVA

Direction:**6.5 ETP**
Services supports (y.c. apprentis):**10.8 ETP**
CSR (y.c. stagiaire / apprentis):**86.95 ETP**
AAS:**14.2 ETP**

*Membre du but optionnel AJOVAL, réseau d'accueil de jour de l'enfance de la région Orbe - La Vallée

**Membre du Comité de direction, section AJOVAL



L'accueil de jour de l'enfance : plus proche de vos besoins

Cette année s'est placée sous le signe de la continuité, avec une réflexion permanente sur le développement des prestations, en lien avec les besoins des parents.

L'optimisation des services est restée de mise au travers notamment d'un renforcement des prestations sur le terrain et d'un guichet virtuel qui s'est encore amélioré. Comme pour le reste de l'ARAS JUNOVA, les plateformes de communication ont alors été revues.

Répondre aux besoins spécifiques

Certains enfants accueillis nécessitent un encadrement particulier lié à leur situation, par exemple s'ils sont atteints de manière chronique dans leur santé ou lors d'une difficulté de développement. AJOVAL se charge ainsi de se doter à l'année du personnel nécessaire pour y faire face. Ces prestations spécifiques peuvent faire l'objet d'un financement de la part du Service cantonal de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAP).



Maud Courvoisier, fait partie des collaboratrices qui assurent cette fonction pour le réseau AJOVAL. Elle nous en dit un peu plus sur son activité.

Quels sont les types de « besoins spécifiques » que requièrent ces enfants ?

MC. Il est nécessaire de leur donner un accompagnement personnalisé qui se calque sur des besoins très divers. Cela se construit et évolue au fil du temps. Le but étant que peu à peu l'enfant puisse s'intégrer dans un groupe et s'y épanouir.

On lui montrera par exemple comment se conduire avec ses camarades de jeux, gérer son temps ou on l'aidera dans divers autres apprentissages.

Comment se passe l'intégration dans les structures ?

MC. Les temps individuels s'alternent avec des temps collectifs. Progressivement,

la proportion entre ces moments variera. Le groupe d'enfants se montre tolérant avec un camarade qui requiert plus d'attention. Il comprend la situation, de même qu'il comprend mon rôle. Nous veillons à gérer les émotions de l'enfant pour qui l'intégration demande un effort supplémentaire. Afin d'y aller par paliers, ce dernier pourra aussi inviter un copain de jeux durant ses moments individuels.

Quel est le lien avec le reste du personnel éducatif ?

MC. Bien qu'exerçant une fonction à part, cela se passe très bien. Les rôles sont clairement définis et chacun connaît son périmètre de travail. Nous échangeons ainsi volontiers.

Comment se passe le suivi avec les parents ?

MC. Nous répondons à un besoin et ils sont contents que leur enfant puisse s'intégrer, aller à la rencontre d'autres enfants. Bien évidemment, ce lien entre nous se renforce au cours des semaines. La confiance qui s'instaure nous permet d'avoir un bon dialogue.

Un staff de remplaçants consolidé à l'année

Il est toujours nécessaire de pallier les absences dans le monde du travail, cela est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit d'accueillir les enfants qui franchiront, comme prévu, la porte de l'établissement.

AJOVAL disposait d'un staff de remplaçants qualifiés sollicités en dernière minute pour compléter les équipes momentanément en sous-effectif. Le problème était que le côté aléatoire de ces demandes ne pouvait garantir la disponibilité de ces personnes pour qui il n'était pas toujours possible de se libérer dans un laps de temps court. Dès lors, AJOVAL a constitué un pool de remplacement, engagé de manière fixe sur un pourcentage annualisé. L'organisation s'en est trouvée largement facilitée de part et d'autre.

Une meilleure accessibilité aux UAPE durant les vacances

Les périodes de vacances peuvent s'avérer problématiques pour les parents souhaitant faire garder leurs enfants en âge parascolaire, des alternatives peuvent se présenter.

Si un enfant est accueilli dans une Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) ouverte durant les vacances scolaires, les parents font part de leur besoin de garde et l'enfant occupe sa place habituelle. Des solutions sont dorénavant aussi proposées, selon les cas, aux enfants inscrits dans une UAPE qui ferme durant ces périodes ou à ceux inscrits en accueil familial ou dans aucune structure du réseau. Cependant, pour pouvoir en bénéficier, il faut qu'une place soit effectivement disponible et que la commune où résident les parents ait accepté de proposer cette prestation. La majorité des communes membres d'AJOVAL a d'ores et déjà répondu positivement à la démarche.



En bref

Interactivité

Le site internet a fait peau neuve et vous retrouverez tous les services disponibles en ligne jusqu'à présent ainsi que le simulateur de prix de prestations pour les UAPE AJOVAL, introduit en cours d'année. Celui-ci a également été mis en place pour l'accueil familial de l'AFJYR. Ce n'est pas tout ! Des infolettres sur l'accueil de jour de l'enfance seront transmises aux politiques et, sur inscription, aux parents-clients de nos prestations.

Pédagogie

Avoir un socle commun de principes pour l'accueil collectif, nos équipes y ont travaillé en 2017 et début 2018. Ces lignes pédagogiques uniformes sont désormais appliquées dans l'ensemble du réseau AJOVAL.

Optimisation

L'actualisation des données financières des clients a été facilitée par le développement informatique d'un outil KIBE utilisé par nos collaborateurs. Un processus plus rapide en vue d'adapter, si nécessaire, le prix des pensions ou encore de refacturer ou rétrocéder des montants liés à l'année écoulée.



L'offre AJOVAL

Entrée dans sa 10^{ème} année de fonctionnement, l'offre d'AJOVAL se décline au travers de structures d'accueil collectif pré et parascolaire, ainsi que de ses accueillantes en milieu familial actives dans toute la région.

Structures préscolaires AJOVAL

St-Claude, Orbe 66 places
Les Petits Poucets, Chavornay 66 places
Les Aristochats, L'Orient 44 places
Plein Soleil, Orbe 32 places
Tire-Lune, Vallorbe 44 places

Structures parascolaires AJOVAL

UAPE Ste-Claire, Orbe 48 places
UAPE Le Chat Botté, Le Sentier 48 places
UAPE La Récré, Vallorbe 24 places
UAPE Le Môtier**, Romainmôtier-Envy, 24 places

*** extension de l'offre le vendredi de 12 à 24 places comme pour le reste de la semaine quand les enfants vont à l'école.*

Accueil collectif AJOVAL

Préscolaire : 5 garderies – 252 places
672 enfants accueillis

Parascolaire : 4 UAPE * – 144 places
351 enfants accueillis

(* = Unité d'accueil pour écoliers)

Accueil familial AJOVAL

Préscolaire : 317 places – 233 enfants accueillis – 137'123 heures d'accueil

Parascolaire : 306 places – 560 enfants accueillis – 203'167 heures d'accueil
96 accueillantes en milieu familial

AJOVAL, partenaire pour l'accueil de votre enfant.



L’offre AFJYR

(Accueil familial de jour Yverdon-les-Bains et région)

Accueil familial AFJYR

Préscolaire: 390 places – 317 enfants accueillis
200’596 heures d’accueil

Parascolaire: 328 places – 531 enfants
accueillis – 194’825 heures d’accueil
107 accueillantes en milieu familial

NB: Les enfants de 4 ans accueillis en
accueil familial sont dès 2018 comptabilisés
en parascolaire.



2018 en quelques chiffres

AJOVAL

Accueil collectif préscolaire et accueil familial	
Coûts effectifs CHF:	12’681’710
./ Participation parents CHF:	5’506’864
./ Subventions (FAJE, OFAS) CHF:	2’222’392
./ Participation Nestlé CHF:	200’000
./ Autres produits CHF:	811’821
Excédent de charges couvert par les communes CHF:	3’940’634
Accueil collectif parascolaire	
Coûts effectifs CHF:	2’612’197
./ Participation parents CHF:	823’312
./ Subventions (FAJE, OFAS) CHF:	536’093
./ Autres produits CHF:	50’150
Excédent de charges couvert par les communes CHF:	1’202’642

AFJYR

Coûts effectifs CHF:	3’719’722
./ Participation parents CHF:	2’570’549
./ Subventions (FAJE, OFAS) CHF:	355’560
./ Autres produits CHF:	29’157
Excédent de charges couvert par les communes CHF:	764’456

RH

Accueil de jour de l’enfance (AJOVAL, AFJYR); y.c. stagiaires/apprentis; sans AMF et remplaçants:	183.73 ETP
--	-------------------



ARAS JUNOVA, au cœur de l'action sociale
et de l'accueil de jour de l'enfance

www.junova.ch